



**TRANSPLANT
QUÉBEC**

*Ensemble pour
le don d'organes,
pour la vie
depuis 50 ans*

COMMUNIQUÉ

Embargo jusqu'au 23 avril 2023, 7 h

SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS DU 23 AU 29 AVRIL 2023 Ouvrir le dialogue pour sauver plus de vies.

Montréal, le 23 avril 2023 – Dans le cadre de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus, Transplant Québec rappelle l'importance de faire connaître son consentement sur la question du don d'organes et d'en parler à ses proches. « Il est de la plus haute importance de dire à vos proches que vous voulez être donneur d'organes si vous avez pris la décision de l'être. Il faut savoir que le refus des familles représente la deuxième raison de rejet des références au Québec » explique Martine Bouchard. « Parler aux membres de sa famille de ses intentions leur permet de ne pas devoir prendre de décision difficile dans une situation de crise et d'accepter ce choix le moment venu ».

En effet, quand bien même une personne donne son consentement avant son décès pour faire don de ses organes, il arrive encore trop souvent que le corps médical soit face à un refus de la part des familles concernées, lesquelles doivent déjà composer avec la perte subite d'un être cher. Il est donc indispensable de manifester sa volonté de faire don de ses organes officiellement en signant son autocollant de consentement au don d'organes ou en s'inscrivant à l'un des registres : ditesle.ca

« Chaque donneur peut sauver jusqu'à huit autres vies. L'année dernière, c'est 483 personnes qui ont été transplantées grâce à 171 donateurs. Chaque personne qui manifeste son consentement joue un rôle sur l'espérance de vie des centaines de personnes qui sont en attente d'un organe » conclut Martine Bouchard, directrice générale de Transplant Québec.

Bien que le nombre de références faites à Transplant Québec pour don d'organes ait augmenté et que la moitié des Québécois ait inscrit officiellement leur volonté d'être donneur à leur décès, le décompte de personnes en attente d'un organe était encore de 913 dans la dernière année.

À propos de Transplant Québec

Avec pour finalité de sauver des vies ou d'améliorer l'état de santé des personnes qui ont besoin d'une transplantation, Transplant Québec, sur mandat du ministre de la Santé et des Services sociaux, coordonne le processus de don d'organes, assure l'équité d'attribution des organes, soutient l'amélioration des pratiques cliniques par la concertation et la mobilisation des partenaires, et fait la promotion du don d'organes dans la société. Ainsi, Transplant Québec contribue activement à ce que le plus grand nombre possible de Québécois et de Québécoises en attente d'un organe puissent bénéficier d'une transplantation.

– 30 –

Renseignements :

Annie-Carole Martel, Transplant Québec
514 286-1414, poste 216 / 514 349-0752
annie-carole.martel@transplantquebec.ca

Diane Jeannotte
514 772-8019
dianej@djcom.ca